

# PROTOCOLE D'ACCUEIL FAMILLES

## PAUSE MERIDIENNE ET PERISCOLAIRE

### TOUS ACCUEILS DE TRILPORT

Le service périscolaire n'a jamais cessé de fonctionner depuis le début de la pandémie et s'est adapté aux différents protocoles sanitaires élaborés par le ministère de la jeunesse et des sports.

Ce protocole est très proche de celui de l'éducation nationale, il applique les mêmes règles et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Quelles sont les règles sanitaires à faire appliquer ?

Nous mettrons tout en œuvre pour faire respecter les règles sanitaires nationales à savoir :

- Distanciation physique.
- Application des gestes barrières : se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable (à fournir à votre enfant), saluer sans se serrer la main.
- Port d'un masque par l'ensemble des adultes.
- Port du masque **obligatoire** pour les enfants d'élémentaire **y compris dans le réfectoire tant qu'ils ne consomment pas**. Les animateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables s'il l'enlève, le perd, l'abîme ou l'utilise à mauvais escient. Il faudra que l'apprentissage de son utilisation soit au préalable fait à la maison.
- Pas de port de masque pour les enfants de maternelle.

- Les locaux sont aérés plusieurs fois par jour.
- Les locaux sont nettoyés et désinfectés tous les jours.
- Le lavage des mains selon le protocole :
  - A l'arrivée et au départ de la structure
  - Avant et après le repas ou le goûter
  - Avant et après être allé aux toilettes
  - Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
  - Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés

## Quelle organisation pratique ?

### **Comment mon enfant sera placé dans la salle du périscolaire et le réfectoire ?**

- L'installation des enfants se fait de façon à permettre la distanciation préconisée dans la mesure du possible.

### **Comment seront organisées les activités ?**

- Les enfants utiliseront dans la mesure du possible leur matériel personnel : feutres, stylo, colle...
- Le matériel périscolaire utilisé par les enfants aura été préalablement désinfecté avant et après toute utilisation ou isolé pendant 24h.
- Si des jeux collectifs sont mis en place, leurs règles intégreront la nécessité d'éviter, dans la mesure du possible, le brassage des classes ou des groupes.

### **Comment se déroulera l'accueil périscolaire ?**

- Aucun changement sur l'accueil des familles et des enfants sur les accueils du matin et du soir. L'échelonnement des arrivées et départs se fait automatiquement, il faut juste respecter les règles de distanciation physique et

ne pas stationner devant l'école. Le port du masque pour les parents est obligatoire devant l'école. Sauf exception, les parents ne sont pas admis dans les locaux ; en cas d'accès exceptionnel autorisé par le responsable du site, ils doivent être munis de masque, respecter la distanciation physique et procéder à un lavage des mains à l'entrée.

- Les parents doivent signaler leur arrivée par téléphone au responsable du périscolaire. Pour des raisons sanitaires l'interphone ne sera pas utilisé.
- Un lavage des mains de l'enfant est effectué dès son arrivée sur la structure.
- Les enfants sont accueillis dans la structure dédiée au périscolaire.
- Le brassage des groupes (maternels ou élémentaires) est limité le plus possible.

### **Comment se déroulera la pause méridienne (cantine) ?**

- Elle se découpe par roulement afin d'éviter le brassage des classes (groupes) :
  - Un temps de repas en réfectoire,
    - RAPPEL : le port du masque est **obligatoire** pour les enfants d'élémentaire même lorsqu'ils sont assis, ils peuvent le retirer uniquement lorsqu'ils consomment un plat ou une boisson. S'il y a un temps d'attente entre chaque plat, le masque doit être remis.
  - Un temps de récréation en extérieur
  - Un temps de détente dans la classe
- La récréation en extérieur se déroule sur des zones distinctes. Les enfants doivent respecter les gestes barrières.
- Un passage aux toilettes avec lavage des mains est prévu systématiquement avant et après le repas.

## Autres points

### Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail de l'équipe d'animation en :

- Expliquant, apprenant gestes barrières et respect des mesures de distanciation physique à vos enfants
- Respectant les horaires
- Habillant et en équipant vos enfants de manière à ce qu'ils soient autonomes
- Prévoyant une casquette pour protéger vos enfants du soleil lors des récréations sectorisées
- Évitant tout attroupement aux abords de l'école
- Prenant la température de votre enfant tous les matins (- de 38°)
- Ne mettant pas votre enfant sur les services périscolaires et à l'école si lui ou un membre du foyer ressent le moindre symptôme qui pourrait faire penser à une atteinte par le virus de la covid 19 :
  - De la fièvre
  - Une sensation de fatigue
  - Des courbatures et / ou des douleurs
  - Un essoufflement
  - Une toux / des éternuements répétés
  - Une congestion ou un écoulement nasal
  - Des maux de gorge
  - Des diarrhées ou troubles digestifs
  - Des éruptions cutanées

- De même, si l'enfant ou un membre du foyer a été testé positif au SARSCov2 ou si l'enfant a été déclaré cas contact, il ne pourra pas prendre part à l'accueil et la famille devra en informer rapidement la Mairie.

### **Que se passe-t-il en cas de symptômes de la covid 19**

- Les accueils sont équipés de thermomètres afin de pouvoir mesurer la température des enfants comme des personnels en cas de doute.
- Si votre enfant présente le moindre symptôme, il sera isolé sous surveillance, avec un masque pour les enfants en âge d'en porter. L'animateur vous appellera par téléphone afin que vous veniez récupérer votre enfant.
- Dans tous les cas, poursuite stricte des gestes barrières en évitant les contacts.
- La famille devra appeler son médecin traitant ou le SAMU si les symptômes s'aggravent.
- L'enfant ne pourra revenir sur la structure ou à l'école que sur un avis médical écrit stipulant qu'il peut reprendre les activités périscolaires.
- Toutes ces mesures sont également appliquées aux personnels.